

**Monsieur le Président,**

**En ce début d'année et selon une tradition bien établie, nous vous présentons ainsi qu'autres membres de cette assemblée, nos meilleurs vœux sincères de bonheur et de santé.**

**A quelques semaines de votre départ, nous commencerons exceptionnellement cette déclaration pour saluer votre action en tant que Directeur pour avoir toujours défendu au mieux les intérêts de notre Direction et pour avoir contribué à un dialogue social respectueux des organisations syndicales et des agents dans une période particulièrement difficile.**

**A cet égard, l'ordre du jour de ce Comité technique aborde des sujets forts et essentiels qui intéressent les agents de notre Direction et bien évidemment, en premier lieu l'avenir de la DRESG, sa future organisation, ses compétences... sujets à propos desquels nous sommes naturellement en relation avec nos représentants nationaux.**

**En ce qui nous concerne, les réflexions en cours doivent intégrer le fait que les missions des agents doivent être bien définies et les moyens doivent être adaptés aux missions. Pour travailler dans les services, nous savons que nous sommes nombreux à éprouver de réelles difficultés pour assurer les missions de gestion courante. Notre conception du Service Public est que nous puissions effectuer nos missions régaliennes au mieux au service des usagers et de l'Etat et nous analysons la situation notamment au regard de ces critères.**

**Sans surprise, sur ces sujets, nous souhaitons donc évidemment que Monsieur le Directeur nous présente, lors de ce Comité technique, un état de la situation à ce jour et des évolutions qui sont envisagées.**

**Nous souhaitons donc que Monsieur le Directeur précise les conséquences certaines ou probables, à ce jour, en ce qui concerne:**

- le périmètre des missions
- l'organisation interne
- le calendrier
- la situation des agents

Ce sont des points sur lesquels les agents doivent légitimement avoir une visibilité claire, notamment en cette période de mutations.

Je précise qu'à ce jour, nous ne nous sommes justement pas exprimés publiquement sur ces sujets en l'attente de votre communication et de vos réponses à nos questions lors de cette instance.

Le second sujet qui nous intéresse au plan local est également prévu à l'ordre du jour et c'est, en l'occurrence, l'expérimentation sur le télétravail et la réunion de travail sur ce sujet au cours de laquelle nous vous avons fait part des principaux sujets évoqués par nos collègues a été très constructive.

Bien que les personnes éligibles soient, dans la situation actuelle, peu nombreuses au regard du nombre total d'agents, nous avons des bonnes remontées des réunions organisées par les Chefs de Service et auxquelles les agents avaient pu se préparer puisque nous les avons informés. Nous prendrons note des informations sur le nombre de personnes concernées et sur les éventuels sujets.

Nous aborderons les autres sujets au cours de cette réunion.

Nous souhaitons toutefois aborder un point périphérique qu'il nous paraît important de traiter bien qu'il ne relève pas directement de votre compétence.

Ainsi, nous vous informons que - sous réserve d'une réponse rapide du Secrétariat général que nous allons prochainement saisir- nous adresserons prochainement un courrier à Madame Brigitte Marsigny, Maire de Noisy le Grand, que nous savons attentive à ces sujets, pour lui demander d'envisager d'agir pour améliorer si cela est possible, la traversée de la route devant notre immeuble car les automobilistes dangereux et inconscients semblent proliférer dans le coin.

Les représentants FO DGFIP au Comité Technique Local du 10 janvier 2017.